

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA / MME MARINE PUSTORINO

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
13 Juillet 2016**

OBJET : Action d'insertion auprès des gens du voyage séjournant dans les Bouches-du-Rhône : convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et l'Association Régionale d'Etudes et d'Actions auprès de Tziganes (A.R.E.A.T.)

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 13 Juillet 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'allouer à l'Association Régionale d'Etudes et d'Actions auprès des Tziganes (A.R.E.A.T) une subvention d'un montant de 71.400,00 € pour le financement de l'Action d'Insertion auprès des gens du voyage séjournant dans les Bouches-du-Rhône ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer la convention type Action d'Insertion prévue à cet effet.

Cette dépense, d'un coût total de 71.400,00 €, sera financée sur les crédits de paiement au titre du budget 2016, sur le chapitre 017.

à l'Unanimité

ADOPTE
**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée